

Lit médicalisé

Critères de choix

Fonction

Lit permettant de donner les soins aux malades, de les redresser, de les transférer vers le fauteuil ou le brancard et de « faire le lit » en limitant les contraintes posturales du personnel.

→ Norme NF

→ Maniabilité

- Poids du lit.
- Qualité du roulage, roues de diamètre suffisant (125 à 150 mm) avec protège roue.
- 5^e roue directionnelle, butoir mural, freinage centralisé.

→ Limite de charge du lit

→ Largeur du lit : supérieure à 80cm elle augmente les contraintes posturales du soignant

→ Equipement électrique

- Réglage en hauteur du lit par une télécommande (de 29 cm à 88 cm), position haute pour les soins et le ménage, position basse pour les transferts et la nuit (certains lits peuvent être descendus jusqu'à 19 cm, pour les patients confus).
- Relève-dossier, relève-jambes avec plicature des genoux.
- Remise à plat d'urgence.
- Position proclive : position assise pour le passage du lit au fauteuil.
- Verrouillage sélectif des fonctions.

→ Garde au sol

- Suffisamment haute pour permettre le passage des pieds du soulève-malade et pour le nettoyage.

→ Barrières escamotables

- Commandes facilement accessibles.
- Absence de zones de coincement de la main.

→ Dossierets amovibles

- Démontage aisé.

→ Disposition des commandes à pieds

- Garde suffisante.
- Non proéminentes.

→ Accessoires

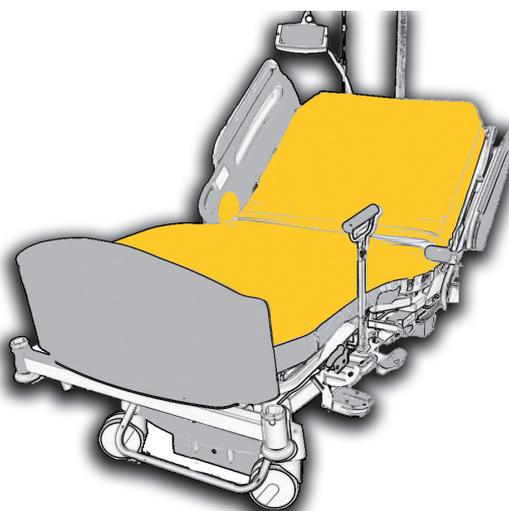
- 2 fixations porte-potence avec possibilité de réglage.
- 2 dispositifs pour potence porte-sérum.
- Porte-redon, porte-sac à urines, porte-bassin, porte-bocal.
- Support du boîtier de la commande électrique.

→ Contraintes liées à l'entretien

- Motorisation imperméable à l'eau.
- Protection des roues.
- Sommier à surface lisse, lattes amovibles.
- Tubes à bords arrondis et ébavurés.

→ Conseil d'implantation

- Possibilité d'accès par le personnel des deux côtés du lit.



Fauteuil ou siège coquille

Fonction

Fauteuil de confort pour le patient, il est conseillé pour les services de gériatrie et de longs séjours. Il évite au soignant un transfert du patient du fauteuil fixe sur un fauteuil roulant, pour les déplacements intérieurs ou extérieurs à l'établissement.

Critères de choix

→ Norme NF

→ Maniabilité

- Qualité du roulage, roues de diamètre suffisant (125 à 150 mm) avec protège roue.
- Facilité de guidage et freinage.
- Faible encombrement (possibilité de franchir les ouvertures).
- Si le matériel doit être utilisé à l'extérieur, privilégier le choix d'un fauteuil équipé de roues de grand diamètre (> 230mm).

→ Réglage et stabilité

- Réglage en hauteur.
- Commande actionnant l'inclinaison arrière du siège, par un vérin à gaz.
- Bonne stabilité (présence d'une cinquième roue stabilisatrice).

→ Accessoires

- Harnais, sangle de maintien, ceinture entrejambes.
- Tablette latérale amovible sur pied support télescopique pour la prise de repas en sécurité.
- Coussin de prévention des escarres et coussin cale-tête.
- Repose-pied réglable et repose-jambes inclinable, aisés à manipuler.



Soulève-Personne

Fonction

Aide à la manutention des personnes physiquement dépendantes : soulèvement et transfert en position assise ou couchée.

Critères de choix

→ Maniabilité

- Privilégier les lève-personnes sur rail.
- Rapidité et simplicité pour la mise en place des sangles.
- Qualité de roulement au sol.
- Faible encombrement au sol (possibilité de franchir les ouvertures).
- Capacité de levage.
- Longueur de son bras de liaison : possibilité de rotation de la personne soulevée sans risque de heurt avec la structure et possibilité de ramasser une personne qui a chuté au sol.

→ Accessoires

- Dispositif aisé de blocage des roues.
- Indicateur de charge des batteries.
- Dotation de deux batteries par appareil.
- Fonction manuelle « descente urgente ».
- Si l'on doit peser les personnes, choisir un appareil doté d'un système de pesée intégré.

→ Harnais

- Système d'accroche des harnais compatible à tous les soulève-personnes.
A défaut tous les harnais doivent être uniformes.
- Choisir un type de harnais dont la texture permette à une personne de le conserver une fois assise.
- Prévoir des harnais en nombre suffisant et de différentes tailles.

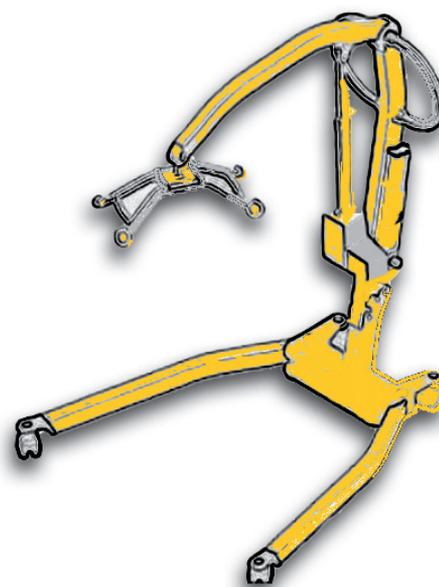
→ Entretien, maintenance, stockage

- Entretien facile (nettoyage et désinfection des différentes parties de l'appareil et de ses accessoires).
- Pouvoir être rangé ou stocké à proximité du lieu d'utilisation.

→ Maintenance

- Procéder périodiquement à un examen approfondi du matériel en vérifiant notamment le bon fonctionnement :

- de l'ensemble structure-potence : résistance, stabilité, levage, non-basculement, efficacité des freins,
- du harnais ou des sangles de levage : état, résistance des coutures et du siège,
- du limiteur de charge : impossibilité d'utiliser le soulève-personne en cas de dépassement de la charge une fois et demi supérieur à celle préconisée par le fabricant.



Brancard

Fonction

Transfert et déplacement horizontal de patients en établissement de soins : brancardage.

Critères de choix

→ Maniabilité

- 4 roues pivotantes.
- 5^e roue directionnelle.
- Poignées de guidage : à bonne hauteur.
- Brancard ni trop lourd (excès d'accessoires), ni trop léger.
- Diamètre des roues > 200 mm, bandage de roue en matériau antidérapant.
- Utilisable avec un drap de transfert horizontal.

→ Freinage

- Commande unique pour le blocage des 4 roues.
- Commande disposée en tête et en pied de brancard.

→ Hauteur

- Variable entre 0,60 et 1 m.
- Commande disposée de part et d'autre du brancard.

→ Disposition des commandes à pied

- Garde suffisante.
- Non proéminentes.

→ Relevage du dossier par vérins pneumatiques

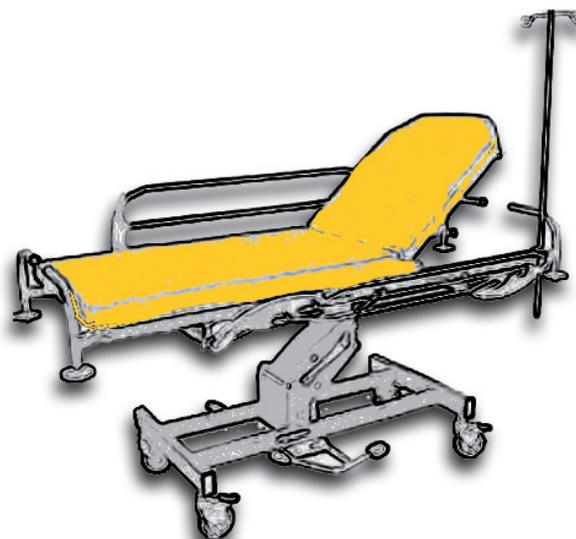
→ Mobilisation des barrières pivotantes sans risque de pincement

→ Accessoires

- Pare-chocs.
- Potence articulée et télescopique.
- Porte-documents (dossier clinique, radiographies).

→ Entretien

- Nettoyage facile.
- Effectuer une maintenance régulière (en particulier sur les roues).



Drap de transfert

Fonction

Permet de faire glisser, au lieu de soulever, dans le cadre d'un transfert horizontal (lit/bancard, lit/chariot douche...), facilite le rehaussement et le changement de position.

Critères de choix

➔ Différents types

- Plan rigide, entouré d'une housse amovible, coulissante : à utiliser s'il existe un léger dénivelé ou un espace modéré entre les supports.
- Tapis tubulaire, moelleux, souple, pour translations iso nivelées.
- Drap de translation, très léger, pour translations iso nivelées.

➔ Caractéristiques

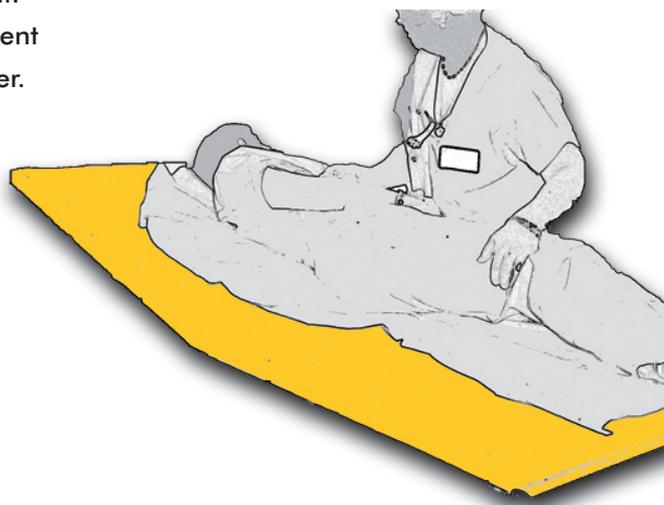
- Favorise le glissement des patients lourds, difficiles à manipuler, évite les frictions douloureuses, l'apparition d'escarres.
- Facile à transporter, peut être pliant, avec des poignées de transport.
- Revêtement, le plus souvent en Nylon, peut être désinfecté par un produit de surface ou lavé (80°).
- Dimensions (environ) : 100/70 ou 70/70 cm.

➔ Utilisation

- A positionner sous l'hémicorps, faire glisser par poussée latérale.
- S'utilise à 1 ou 2 soignants.
- Ne doit jamais être utilisé pour soulever un patient.
- En cas de chute peut permettre de déplacer le patient vers un endroit où le soulève-personne peut accéder.

➔ Maintenance

- Contrôle visuel des traces d'usures.



Disque de transfert pivotant

Fonction

Positionné sous les pieds, il facilite le transfert d'un patient entre 2 positions assises, en permettant le pivot (transfert fauteuil/lit) et en évitant la torsion du rachis et des genoux.

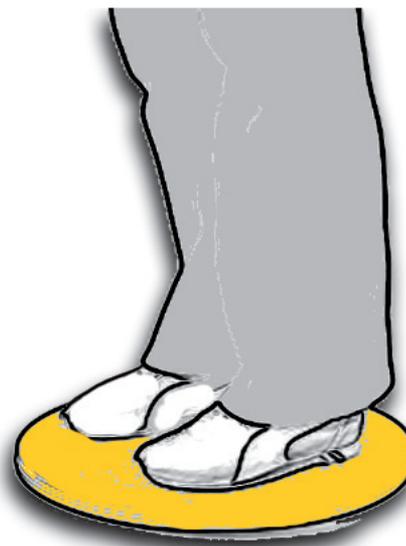
Critères de choix

→ Caractéristiques

- Disque rotatif d'un diamètre de 38 à 40 cm.
- Revêtement antidérapant.
- Possibilité de cale-pieds.
- Utilisation possible de sangles de manutention.

→ Utilisation

- Formation préalable indispensable.
- Le patient doit avoir une certaine stabilité sur ses 2 membres inférieurs.
- A éviter dans le cas d'une intervention récente pour prothèse de membres inférieurs.



Verticalisateur

Fonction

Appareil facilitant la verticalisation des patients (enfants ou adultes alités ou au fauteuil), afin de favoriser leur autonomie, ou permettre une « mise en charge », indiquée dans de nombreuses affections neuromusculaires ou neurologiques. Le verticalisateur réduit les risques liés aux transferts pour le personnel soignant.

Critères de choix

→ Caractéristiques

Il existe différents types de verticalisateurs :

- Des **fauteuils roulants verticalisateurs**, qui permettent de passer de la position assise à la position verticale, à propulsion et verticalisation manuelle ou électrique.
- Des « **appareils modulaires de verticalisation** » qui permettent après avoir transféré la personne de la position assise à la position étendue, un redressement jusqu'en position verticale.
- Des **tables de verticalisation inclinables ou lits verticalisateurs**.

→ Maniabilité

- Facilement réglable.
- Stable et léger.
- Adapté à la morphologie des patients.

→ Encombrement faible : repliable ou démontable

→ Fauteuils roulants verticalisateurs

- Dispositif de verticalisation et propulsion électrique avec roues motrices.
- Dispositif d'immobilisation accessible au patient.

→ Système de soutien du corps

- Siège à dossier réglable.
- Accoudoirs, amovibles et escamotables, favorisant l'accès à une table ou un lavabo.
- Repose-pieds amovible et escamotable, avec des palettes plates relevables en hauteur.

→ Entretien et stockage

- Nettoyage facile.
- Prévoir un lieu de stockage à proximité du lieu d'utilisation.



Chariot-douche

Fonction

Équipement à hauteur variable permettant de doucher un malade en position allongée en préservant le rachis des soignants. Il est composé d'un bac étanche avec évacuation et rebords escamotables, installé sur un chariot roulant.

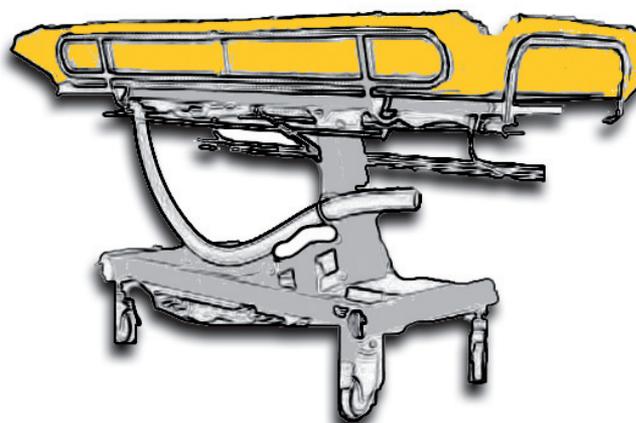
Critères de choix

→ Caractéristiques

- Grosses roues (diamètre \geq à 200mm) avec dispositif de blocage.
- Stable et de capacité de charge appropriée.
- A hauteur variable.
- Muni de barrières rabattables permettant les transferts en sécurité.
- Doté d'un coussin repose tête.
- Revêtement du matelas, constituant le bac à douche, résistant et d'un entretien et/ou d'un remplacement aisé.

→ Contraintes d'implantation

- Une salle de bains permettant l'accueil du chariot et équipée de siphon de sol.
- Un espace suffisant pour contenir le chariot avec 2 soignants et pour permettre les manœuvres et gestes techniques.
- Une installation de douche avec :
 - des robinets thermostatiques ou à défaut mitigeurs, flexibles et pommes de douche à la hauteur du chariot et à portée de main des soignants,
 - un support pour les savons (shampooing...etc), pour la pomme de douche et pour le sèche-cheveux,
 - un/ou des porte-serviettes,
 - une/ou des patères,
 - une corbeille pour l'évacuation du linge sale,
 - une poubelle pour l'évacuation des déchets,
 - un revêtement de sol antidérapant.



Siège-douche

Fonction

Siège permettant à une personne handicapée de se doucher en position assise (seule ou avec l'aide d'un auxiliaire).

Critères de choix

→ Différents types

- Sièges fixes :
Chaise ou fauteuil à ossature métallique ou inox, assise en matière plastique et accoudoirs escamotables (Nota : Les fauteuils de jardin en plastique ne sont pas appropriés et de résistance insuffisante).
- Sièges ou fauteuils mobiles (sur roues) à hauteur variable comportant des accoudoirs amovibles, escamotables.

→ Préalable

- Equiper systématiquement chaque douche d'un siège rabattable fixé à demeure sur une paroi, avec des barres d'appui (pour les personnes valides).
- Prévoir un « siège-douche » adapté aux handicaps des personnes (pour les personnes invalides) et privilégier les sièges ou fauteuils à hauteur variable.
- Choisir un siège ou fauteuil en fonction du handicap de la personne et de la salle de bains.

→ Caractéristiques

- Matériaux résistants à l'humidité.
- Ossature et axes en inox.
- Dispositif de réglage en hauteur et vérin hydraulique étanches.
- Accoudoirs amovibles et escamotables.
- Assise en matière plastique, percée afin de faciliter l'écoulement de l'eau.

→ Stockage

- Prévoir un espace de rangement à proximité du lieu d'utilisation.



Réhausseur WC

Critères de choix

→ Caractéristiques

- Matériel adapté à la morphologie et aux capacités physiques du malade.
- Privilégier les matériels de type « rehausseur - releveur » avec accoudoirs relevables permettant de s'asseoir et de se relever sans aide.
- A défaut, choisir un surélévateur posé sur la cuvette ou « clippé » sur celle-ci.
- Facilement amovible.
- Robuste et léger.
- Entretien aisé (surfaces lisses et unies).

Fonction

Surélever le siège des toilettes afin d'en faciliter l'utilisation aux personnes à mobilité réduite, leur procurant de ce fait une plus grande liberté et le respect de l'intimité.



Fauteuils de douche

Fonction

Siège permettant de réaliser la douche ou la toilette d'un patient résident en position assise ou allongé et/ou de procéder à des soins de pieds ou de tête avec possibilité de réglage de la hauteur de travail.

Critères de choix

➔ Différents types

- Assise réglable en plicature

➔ Préalable

- Choisir un siège ou fauteuil en fonction du handicap de la personne et de l'accessibilité à la salle de bains.
- Prévoir un espace suffisant pour l'évolution du personnel soignant autour du fauteuil

➔ Caractéristiques

- Maniabilité - grandes roues - freins
- Matériaux résistants à l'humidité - Ossature et axes en inox.
- Dispositif de réglage en hauteur et vérin hydraulique étanches.
- Privilégier les fauteuils à levée électrique aux fauteuils à levée manuelle (pédale / pompe) - gain en confort pour le résident / patient et moins d'effort pour le personnel
- Prévoir une batterie de recharge
- Accoudoirs amovibles et escamotables.
- Matériaux confortable pour le résident / patient et facilement nettoyable et désinfectable

➔ Stockage

- Prévoir un espace de rangement à proximité du lieu d'utilisation.



Rail de transfert

Fonction

Aide à la manutention des personnes physiquement dépendantes permettant leur soulèvement et leur transfert en position assise ou couchée, entre deux points ou plus placés sous la ligne du rail.

Critères de choix

➔ Maniabilité

- Privilégier les systèmes avec moteur à demeure.
- Privilégier les tracés de rails limitant au maximum le nombre de transferts (par exemple : tracé lit - salle de bains - douche - wc...).
- Capacité de levage adaptée aux types de patients.
- Rapidité et simplicité pour la mise en place des sangles ou des harnais.
- Fonction descente d'urgence aisément accessible (à porté de main).
- Longueur de sangle suffisante pour lever une personne qui a chuté au sol.

➔ Option moteur décrochant

Ce système présente des inconvénients lors de son utilisation d'une chambre à l'autre, il nécessite des manutentions supplémentaires (accrochage, décrochage, transport du moteur..) et une désinfection systématique du moteur (prévention des maladies nosocomiales).

- Prévoir un nombre suffisant de moteurs (ce nombre est déterminant dans l'utilisation de ce matériel ; il ne peut être évalué que par une étude précise).
- Le moteur doit être :
 - léger et muni de poignées de préhension,
 - stable lorsqu'on le pose sur un plan,
 - accrochant et décrochant du rail aisément (sans l'aide de marches),
 - équipé d'une longe réglable permettant d'adapter la hauteur d'accroche du moteur en fonction de la hauteur sous plafond.
- Un emplacement doit être prévu sur une servante spécifique pour poser le moteur de façon stable lors de ses déplacements.
- Privilégié l'utilisation de moteurs mobiles connectables sans effort au rail.

➔ Accessoires

- Indicateur de maintenance automatique.
- Indicateur de charge des batteries.
- En position repos : la recharge de la batterie doit se faire aisément (dans le cas des moteurs décrochant, un point de charge doit aussi être prévu dans chaque chambre équipée, en bout de rails par exemple).
- Si l'on doit peser une personne, choisir un appareil doté d'un système de pesée intégré ou non gênant pour la personne levée.
- Prévoir l'évolution des installations de rails (possibilité d'adjoindre ultérieurement des rails courbes le cas échéant pour faciliter le transfert lors de l'introduction dans la chambre d'un lit brancard ou d'un chariot-douche).

➔ Harnais

- Prévoir des harnais en nombre suffisant (pour les opérations de nettoyage/désinfection) et de différentes tailles.
- Prévoir des harnais dont la texture permette :
 - à une personne de le conserver une fois assise,
 - une utilisation pour le bain et/ou la douche.

